

**Statement to the Commission on Population and Development  
Acting as Preparatory Committee for the Special Session  
of the General Assembly**

As written

# Canada

**CHECK AGAINST DELIVERY  
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**STATEMENT BY**

**MR. ROSS HYNES  
OF THE DELEGATION OF CANADA**

**TO THE COMMISSION ON POPULATION AND DEVELOPMENT  
ACTING AS THE PREPARATORY COMMITTEE FOR THE SPECIAL SESSION OF  
THE GENERAL ASSEMBLY ON THE REVIEW AND APPRAISAL OF THE  
IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME OF ACTION OF THE  
INTERNATIONAL CONFERENCE ON POPULATION AND DEVELOPMENT**

**NEW YORK, MARCH 24, 1999**

-----  
**ALLOCUTION**

**DE M. ROSS HYNES  
DE LA DÉLÉGATION DU CANADA**

**À LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU DÉVELOPPEMENT  
CONSTITUÉE EN ORGANE PRÉPARATOIRE DE  
LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CHARGÉE  
D'EXAMINER ET D'ÉVALUER L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION DE  
LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR  
LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT**

**NEW YORK, LE 24 MARS 1999**

*Permanent Mission of Canada to the United Nations • Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies  
885 Second Avenue, 14th Floor • New York, N. Y. 10017 • Telephone (212) 848-1100 • Facsimile (212) 848-1195*

Mr. Chairman,

This Preparatory Committee meeting represents the culmination of many months' worth of technical meetings, round tables, intergovernmental discussions, and meetings at the national level. Canada believes that it has been an extremely valuable and important participatory process, one which has provided the first formal opportunity for governments and civil society actors to assess our progress and constraints in implementing the Cairo Programme of Action.

The review process has clearly demonstrated that in order to achieve the goals of the ICPD -- as well as those from subsequent UN conferences and summits -- the international community, governments, and civil society will have to adopt a more integrated, sustained and harmonized approach to population and development issues. This integrated approach should be based on our individual and collective efforts and experiences. This is a lesson which bears remembering in our deliberations this week.

My delegation would like to take this opportunity to comment on the Secretary General's report (E/CN.9/1999/PC/4) and to highlight some key elements which Canada believes should be reflected in the outcome of the Special Session.

Mr. Chairman,

First, Canada firmly believes the Programme of Action is our baseline for these negotiations - there should be no renegotiation of the Programme of Action. We should focus our efforts on reinforcing its implementation and identify those areas that require follow-up, taking into account the consolidated gains made in subsequent world conferences and summits and the ICPD + 5 preparatory process.

Second, we must seek to negotiate a text that is focused, results oriented and meaningful to a broad audience.

Third, we believe that greater emphasis is needed not only on the symptoms and problems related to population and development but also on their root causes - such as poverty, abuses of human rights, gender inequality, social and economic inequity, migration and the absence of good governance. In order to effectively monitor progress, we should, where appropriate, establish benchmarks and identify indicators and statistical data.

Fourth, we are surprised that important recommendations from the Hague report, for example in the area of resource mobilization, are absent from the Secretary General's report.

More specifically, Mr. Chairman, while I will not go into great detail, my delegation would like to see language in the final document from this preparatory meeting take into account the following points:

**Reproductive health and rights:**

Women's health must be seen as a human rights issue. In this regard, we would underline the need for Treaty bodies and UN agencies to continue developing methodologies and indicators that promote and monitor women's rights, including in the area of sexual and reproductive health.

If we are going to advance the commitments made in the area of reproductive health, we will need to identify concrete recommendations for follow up. These recommendations should take into account the key social and economic factors which have an impact on women's health. We believe that actions must be taken to ensure safe motherhood, access to family planning, improved adolescent reproductive health, and a strong response to the continuing rise of STDs and the HIV/AIDS epidemic in many parts of the world. Actions in all these areas must be part of an overall strategy to provide comprehensive and integrated health services which include reproductive and sexual health care. Key to achieving this will be the targeting of resources to strengthen primary health care. Equally important is the need to ensure that reproductive and sexual health services are developed through a participatory process that involves both service providers and their clients. Mechanisms must also be put in place to ensure ongoing involvement of communities in decision-making with respect to the delivery of these services. In this context, Canada would like to see the introduction of recommendations aimed at ensuring the availability of and access to appropriate health services for Aboriginal peoples, including reproductive and sexual health.

**Women's equality and empowerment:**

While Canada appreciates the inclusion of a specific chapter on women's equality, equity and empowerment, we believe that these issues must also be integrated throughout the negotiated text. The ICPD commitments on gender equality must not be treated in isolation from other important international commitments, such as the Beijing Platform for Action, which support and strengthen our implementation of the ICPD.

Furthermore, my delegation would stress the importance of language that reflects the need to develop effective strategies for the promotion of gender mainstreaming, to adopt holistic and integrated approaches to eradicating violence against women, and to engage women's organizations and other equality seeking organizations in the policy making processes. Likewise there is a need to develop strategies which value diversity, and promote and support women's participation in all sectors and levels of decision-making. In this regard, we believe that the needs of all women who face barriers including on the basis of race, ethnicity, disability, age and sexual orientation, must be taken into account in policy and programme development, analysis and evaluation processes. The document should reinforce the need for further integration of a gender perspective throughout the UN system, including in the work of the UNFPA and the Commission on Population and Development.

#### **Changing Age structure and ageing of the population:**

With respect to the changing age structure, Canada considers the increasing number of older people as both a success and a challenge. Governments need to develop policies and programmes that support older persons in extending their opportunities to play an active and productive role in their communities. At the same time, we recognize the need to ensure that pension and health care systems can be sustained when increasing demands are placed upon them by ageing populations. Actions in both these areas must be based on the common goal of sustaining a "society for all ages" - one that recognizes the important and beneficial role of older people, reflects the importance of intergenerational co-operation, and supports the need to involve older persons in decision making.

In the context of changing age structures, the largest generation ever of adolescents is presently making its transition from childhood to adulthood creating unprecedented demands for education, employment and other opportunities. In that regard, Governments need to develop policies and programmes that address their needs and include youth in the design, implementation, monitoring and evaluation of these policies and programmes.

#### **Internal and International migration:**

We strongly believe that the diversity and complexity of migration, its causes and consequences, and its links to development require that it be given substantial consideration in the context of ICPD + 5. This is true particularly as migration is intimately linked to other population and development issues such as health, reproductive rights, sustainable development, and the empowerment of women.

The Secretary General's report includes key future actions on three very important international migration concerns: the human rights of migrants, trafficking in migrants, and consultation processes. However, it is essential to address the root causes of the migration challenges facing us, including migration. We believe that future actions are also needed with regard to refugees, integration and internal displacement.

We would therefore like to see the text for the Special Session include actions in the area of migration that point to the importance of:

- first, addressing root causes through international cooperation on human rights, democratic development, conflict prevention and resolution, and sustainable development;
- second, upholding the right of asylum and the principle of non-refoulement, as well as providing for the particular needs of refugee women, including recognition of gender-based persecution;
- third, adopting effective approaches to the integration of documented migrants into their host society, including recognition that naturalization should normally be the long term goal;
- and finally, giving attention be given to the assistance and protection needs of internally displaced persons.

Population and environment:

Canada believes that efforts to promote sustainable development should integrate sustainable consumption and production with population issues. The twenty-first century will be the first in human history when more than half the world's population will live in cities. Steps are needed to ensure that the urban infrastructures of these cities are sustainable and do not negatively impact on local ecosystems or the global environment. Responses to this fundamental transformation will have a large impact on our chances to successfully address global environmental priorities such as climate change and the protection of biodiversity. Education is a powerful tool to enhance sustainable development, and curricula should integrate concepts of economic and social development with environmental concerns.

**Partnerships:**

We strongly agree with many of the recommendations contained in the Secretary General's report that pertain to partnerships. Partnerships between government and civil society, including organizations of indigenous peoples', are critical for creating an enabling environment for population and development. Governments alone cannot ensure the full implementation of the Cairo Programme of Action. Within the context of international cooperation, we need to develop operational guidelines and accountability frameworks that ensure complementarity between government and civil society and allow for joint programming.

More focus is warranted on the role of youth and their involvement in the decision and policy making process. Furthermore, while progress has been made in enhancing partnerships within the UN system, better cooperation and collaboration among governments, the UN system and civil society should be encouraged.

**Financing:**

Finally, Mr. Chairman, the document must include the need for new mechanisms to generate additional resources to meet ICPD goals. As highlighted at The Hague, these could include south-south cooperation, more efficient mechanisms to reduce the burden of external debt, increased funding from International Financial Institutions, and strengthened partnerships to mobilize resources. Canada also believes that attention must be given to increasing the role of private sector institutions in the mobilization of resource flows.

Mr. Chairman,

We have a considerable task ahead of us in the next five working days.

Canada will work with all partners to produce concrete recommendations to advance implementation of the ICPD Programme of Action.

**Monsieur le President,**

**Cette reunion du Comité preparatoire est l'aboutissement de nombreux mois de seances techniques, de tables rondes, de discussions intergouvernementales et de rencontres au niveau national. Le Canada estime que le processus de participation a été extrêmement précieux et important parce qu'il a fourni aux gouvernements et aux intervenants de la société civile la premiere occasion officielle d'évaluer les progres réalisés dans la mise en oeuvre du programme d'action du Caire ainsi que les difficult& rencontres.**

**Le processus d'examen, a clairement démontré que, pour atteindre les objectifs de la Conference internationale sur la population et le developpement (CIPD) ainsi que ceux des conferences et des sommets ulterieurs de l'ONU, la communaute internationale, les gouvernements et la société civile devront adopter une approche plus intégrée, soutenue et harmonisée à l'égard des questions relatives à la population et au developpement. Cette approche intégrée doit être fondée sur nos experiences et nos efforts individuels et collectifs. C'est une leçon dont il faut se souvenir dans nos deliberations cette semaine.**

**Ma delegation voudrait profiter de cette occasion pour commenter le rapport du secretaire general (E/CN.9/1999/PC/4) et pour mettre l'accent sur certains elements clés qui, de l'avis du Canada, devraient être reflétés dans les résultats de la session extraordinaire.**

**Monsieur le President,**

**Premièrement, le Canada est bien convaincu que le programme d'action constitue la base de ces négociations et qu'il ne faut pas le renegocier. Nous devrions renforcer sa mise en oeuvre et determiner les domaines qui demandent un suivi, en tenant compte des gains acquis dans les conferences et les sommets mondiaux ulterieurs et les progrès signalés au cours du processus preparatoire de la CIPD + 5.**

**Deuxièmement, nous devons ndus efforcer de negocier un texte qui soit clair, axé sur les résultats et significatif pour un large public.**

**Troisièmement, nous pensons qu'il faut mettre davantage l'accent non seulement sur les symptômes et les problèmes ayant trait à la population et au developpement, mais aussi sur leurs causes profondes, comme la pauvreté, les violations des droits de la personne, l'inégalité des sexes, les injustices sociales et économiques, la migration et l'absence de bon gouvernement. Afin de suivre efficacement les progres réalisés, nous devrions, le cas échéant, établir des points de repère et identifier des indicateurs ainsi que des données statistiques.**

Quatrièmement, nous sommes surpris que certaines recommandations importantes du rapport de la Haye telles que celles sur la mobilisation des ressources ne figurent pas dans le rapport du secrétaire général.

Plus précisément, Monsieur le Président, ma délégation voudrait que le document final du présent Comité préparatoire comporte des actions sur les points suivants :

#### **Santé de la reproduction et droit de procréation**

La santé des femmes doit être considérée comme une question des droits de la personne. A cet égard, nous soulignons la nécessité que les organismes du Traité et de l'ONU continuent d'élaborer des méthodes et des indicateurs qui favorisent et s'assurent que les droits des femmes, notamment dans le domaine de la santé sexuelle et de la reproduction soient respectés.

Pour tenir les engagements que nous avons pris dans le domaine de la santé de la reproduction, nous devons formuler des recommandations concrètes pour garantir le suivi. Celles-ci devront tenir compte des facteurs sociaux et économiques clés qui ont une repercussion sur la santé des femmes. Nous estimons que des mesures doivent être prises pour garantir la maternité sans risque, l'accès à la planification familiale, une meilleure santé de la reproduction pour les adolescents et une action énergique contre l'augmentation constante des maladies sexuellement transmissibles (MST) ainsi que l'épidémie du VIH/SIDA qui sévit dans de nombreuses régions du globe. Les mesures dans tous ces domaines doivent faire partie d'une stratégie globale visant à fournir des services de santé intégrés et complets y compris des soins de santé sexuelle et de la reproduction. Il sera donc essentiel de cibler les ressources afin de renforcer les soins de santé primaires. Il sera tout aussi important de veiller à ce que des services de santé sexuelle et de la reproduction soient établis grâce à un processus qui implique autant la participation des prestataires de services que celle de leurs clients. Des mécanismes doivent aussi être mis en place pour assurer la participation constante des collectivités, dans le processus de prise de décision concernant la fourniture de ces services. Dans ce contexte, le Canada aimerait qu'on fasse des recommandations en vue de garantir des services de santé adéquats aux peuples autochtones, notamment de santé sexuelle et de la reproduction, et d'en assurer l'accès à ces derniers.

## **Égalité et habilitation des femmes**

Alors que le Canada apprécie l'introduction d'un chapitre consacré à l'égalité et à l'habilitation des femmes ainsi qu'à l'équité à leur égard, il estime que ces questions devraient figurer dans tout le texte négocié. Les engagements de la CIPD sur l'égalité des sexes ne doivent pas non plus être traités en dehors d'autres engagements internationaux importants, comme le programme d'action de Beijing, qui peuvent appuyer et renforcer la mise en oeuvre de la CIPD.

En outre, ma délégation soulignerait l'importance de mentionner la nécessité d'élaborer des stratégies efficaces pour promouvoir l'égalité des sexes, pour adopter des approches holistiques et intégrées afin de supprimer la violence envers les femmes et pour faire participer aux processus d'élaboration des politiques les organisations de femmes et les autres organismes de promotion de l'égalité des sexes. De même, il faut établir des stratégies qui font grand cas de la diversité et qui favorisent et appuient la participation des femmes dans tous les secteurs et à tous les niveaux de prise de décision. À cet égard, nous pensons que les besoins des femmes qui se heurtent à des obstacles fondés notamment sur la race, l'origine ethnique, l'handicap, l'âge et l'orientation sexuelle doivent être pris en compte dans les processus d'élaboration, d'analyse et d'évaluation des politiques et des programmes. Il serait bon de préciser qu'il est absolument nécessaire d'incorporer davantage la perspective sexuelle dans les travaux des organismes de l'ONU dans leur ensemble, notamment dans ceux du FNUAP et de la Commission sur la population et le développement.

## **Évolution de la structure par âge et vieillissement de la population**

En ce qui concerne l'évolution de la structure par âge, le Canada considère le nombre croissant de personnes âgées à la fois comme un succès et comme un problème. Les gouvernements doivent créer des politiques et des programmes qui offrent aux personnes âgées davantage de possibilités de jouer un rôle actif et productif dans leurs collectivités. En même temps, nous reconnaissons qu'il est nécessaire de veiller à ce que les systèmes de pension et de soins de santé puissent continuer à fonctionner alors que les populations vieillissantes font de plus en plus appel à eux. Les mesures dans ces deux domaines doivent être fondées sur le but commun d'établir une « société pour tous les âges », qui reconnaisse le rôle important et bénéfique des personnes âgées, reflète l'importance de la coopération entre les générations, et appuie la nécessité de les faire participer dans la prise de décision.

Dans le contexte d'évolution de la structure par age, la plus vaste generation jamais connu d'adolescents passe actuellement de l'enfance à l'âge adulte créant des demandes sans precedent dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, et autres. A ce propos, les gouvernements devraient élaborer, mettre en place et évaluer, en collaboration avec les jeunes, des politiques et des programmes essentiels aux besoins de ces derniers.

#### **Migration interne et internationale**

Nous croyons fermement que la diversité et la complexité de la migration, ses causes et ses conséquences, ainsi que ses liens avec le développement exigent qu'on les étudie sérieusement dans le contexte de la CIPD + 5. C'est d'autant plus vrai que la migration est intimement liée à d'autres questions relatives à la population et au développement, comme la santé, le droit de procréation, le développement durable et l'habilitation des femmes.

Le rapport du secrétaire general contient les futures mesures clés à prendre pour régler trois problèmes très importants de la migration internationale : les droits de la personne des migrants, le trafic des migrants et les processus de consultation. Toutefois, il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes des phénomènes de migration que nous connaissons. Nous estimons que de nouvelles mesures sont également nécessaires en ce qui concerne les réfugiés, l'intégration et les personnes déplacées dans leur propre pays.

Nous voudrions donc que le texte de la session extraordinaire porte sur les mesures dans le domaine de la migration qui montrent l'importance :

- premièrement, de remédier aux causes profondes grâce à une coopération internationale en matière des droits de la personne, de développement démocratique, de prévention et de règlement des conflits et de développement durable;
- deuxièmement, de faire respecter le droit d'asile et le principe de non-refoulement, ainsi que de répondre aux besoins particuliers des réfugiés, notamment la reconnaissance de la persécution fondée sur le sexe;
- troisièmement, d'adopter des approches efficaces en ce qui concerne l'intégration dans la société d'accueil de migrants munis des documents requis, y compris la reconnaissance que la naturalisation devrait normalement être l'objectif à long terme;

- et finalement, de prêter attention aux besoins d'aide et de protection des personnes déplacées dans leur propre pays.

### **Population et environnement**

Les efforts visant la promotion du développement durable doivent intégrer les questions relatives à la consommation et à la production durables à celles relatives à la population. Le XXI<sup>e</sup> siècle sera le premier dans l'histoire de l'humanité où plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des villes. Nous pensons qu'il faudra prendre des mesures pour que l'infrastructure urbaine de ces villes soit durable, et n'ait d'incidence négative sur les écosystèmes locaux ni sur l'environnement mondial. Les réponses à cette transformation fondamentale influenceront grandement sur nos chances de respecter les priorités environnementales planétaires, comme celles concernant le changement climatique et la protection de la biodiversité. L'éducation est un outil primordial pour renforcer le développement durable, et les programmes éducatifs devraient incorporer les concepts de développement économique et social, questions environnementales.

### **Partenariats**

Nous sommes tout à fait d'accord avec un grand nombre des recommandations concernant les partenariats que renferme le rapport du secrétaire général. Les partenariats entre le gouvernement et la société civile, notamment les organisations de peuples autochtones, sont essentiels pour créer un environnement favorable pour la population et le développement. Les gouvernements ne peuvent pas assurer seuls la mise en œuvre complète du programme d'action du Caire. Dans le contexte de la coopération internationale, nous devrions établir des lignes directrices opérationnelles et des cadres de responsabilité qui assurent la complémentarité du gouvernement et de la société civile et permettent l'élaboration de programmes conjoints.

Plus d'insistance doit être mise sur le rôle des jeunes et leur participation au processus de prise de décision et d'élaboration des politiques. En outre, bien que des progrès aient été accomplis vers la croissance du partenariat au sein des organismes de l'ONU, une meilleure collaboration entre les gouvernements, les organismes de l'ONU et la société civile devrait être encouragée.

## Financement

Enfin, Monsieur le President, le document final devra mentionner la **nécessité** de **créer** de nouveaux mecanismes pour **générer** des ressources supplémentaires **afin** d'atteindre les objectifs de la CIPD. Parmi ces derniers et tel que **démontré à La Haye**, il y a par exemple la cooperation accrue entre pays du Sud, des outils plus **efficaces** pour alleger le fardeau de la dette **extérieure**, une augmentation du financement **consenti** par les institutions **financières** internationales et des partenariats **renforcés** pour mobiliser les ressources. Le Canada estime aussi qu'il faut se **soucier** d'augmenter le rôle des institutions du secteur **privé** dans la mobilisation de ces ressources.

Monsieur le President,

Une **tâche** considerable **nous** attend au cours des cinq prochaines **journées** de travail.

Le Canada collaborera **avec tous** ses partenaires pour faire en sorte que nos efforts collectifs produisent des **résultats précis** vers le **renforcement** de la mise en oeuvre du programme d'action de la CIPD.